

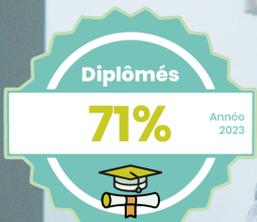
# VALIDATION

# DES ACQUIS DE

# L'EXPÉRIENCE

## Re-travailler

dans l'OUEST



Sur 7 apprenants présentés à l'examen



Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi ou travailleur indépendant, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a pour but de reconnaître officiellement vos compétences développées lors de vos expériences professionnelles ou activités de bénévolat. Cette démarche vise à obtenir une certification professionnelle en accord avec vos compétences réelles, sans repasser par un cursus scolaire classique. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

## LES 2 OFFRES VAE :

### VAE Livret 2 : Préparer la validation

Accompagnement à la réalisation du Livret 2 & préparation à la certification

**Durée :** 20h d'accompagnement individualisé

**Rythme :** adapté en fonction de vos besoins et disponibilités

### VAE : Nouvelle Génération

Accompagnement global de A à Z jusqu'à la certification

**Durée :** à définir lors du 1er entretien

**Rythme :** adapté en fonction de vos besoins et disponibilités

Les 3 filières de certification que nous proposons :

- Social
- Grande distribution
- Métiers transverses

## POURQUOI RÉALISER UNE VAE ?

### Développer son employabilité

La VAE permet de légitimer votre expérience et pour faire en sorte que vos compétences soient reconnues à leur juste valeur avec l'obtention d'un diplôme.

### Conserver son emploi

Dans certains secteurs où la législation évolue rapidement, il arrive que certains types de postes ne nécessitant aucun diplôme soient à un moment donné redéfinis, auquel cas obtenir le diplôme concerné devient une obligation pour conserver son emploi.

### Changer d'entreprise

Le diplôme restant le critère numéro un de sélection des recruteurs, il est important, pour une personne ayant des responsabilités différentes et/ou supérieures à sa formation initiale, de faire valider les acquis de son expérience, afin de légitimer son niveau réel de responsabilité.

### Se reconverter

La reconnaissance de l'expérience et des compétences acquises dans le cadre d'une action de bénévolat peut être un point de départ à la reconversion professionnelle. De même, valider vos acquis peut permettre d'atteindre le niveau de diplôme nécessaire pour intégrer une formation à un métier nouveau.

### Augmenter son estime de soi

Obtenir un diplôme facilite l'acquisition d'une plus grande confiance en soi. En effet, pour les actifs ayant acquis leur savoir-faire sur le terrain : en dépit de leurs compétences, ils ne se sentent pas toujours légitimes face à des collaborateurs plus diplômés.



## QUEL PROGRAMME ME CORRESPOND ?

Rendez-vous sur le portail : <https://airtable.com/appQT21E7Sy70YfSB/shrhMGpOWNPJA15Xh/tblWDA9HN0cuqLnAI> pour rechercher la certification visée.

### Ma certification n'est pas dans la liste :

Je transmets mon **Livret 1** à l'organisme certificateur.

A réception de l'accord du certificateur, contactez-nous pour entamer le **programme ci-dessous** :

### Ma certification est dans la liste :

Je me rend sur le site : <https://vae.gouv.fr/>

Je choisis ma certification et le centre Retravailler dans l'Ouest dans la liste.

Un Architecte Accompagnateur de parcours me recontactera pour fixer notre 1er rendez-vous et vous présentera le **programme ci-dessous** :

## VAE Livret 2 : Préparer la validation

### 1- Accueil et contractualisation (2h)

- Analyse des attentes du candidat et présentation de l'accompagnement
- Présentation commentée du référentiel professionnel de la certification visée par le candidat
- Définition conjointe des modalités de l'accompagnement et contractualisation

### 2- Exploration du parcours, des expériences du candidat\*

- Identification et description des activités et compétences
- Lien entre les activités et compétences pertinentes en fonction du référentiel
- Identification des atouts et des points de vigilances

### 3- Elaboration du dossier de validation\*

- Accompagnement à la rédaction des activités significatives (description, analyse..)
- Aide à la constitution des preuves, à leur recensement et leur organisation

### 4- Préparation à l'entretien devant le jury\*

- Appropriation des attentes du jury
- Aide à la construction d'un argumentaire
- Mise en situation d'un oral blanc avec un professionnel

### 5- Entretien post-jury (1h)

- Définition d'un plan d'actions en lien avec les résultats de la certification

\***Etapes 2, 3 & 4 allant jusqu'à 19h**

## VAE : Nouvelle Génération

### 1- Accompagnement au dossier de faisabilité (2 à 10h)

- Analyse des attentes du candidat et de sa compréhension de la démarche VAE
- Présentation commentée du référentiel professionnel de la certification visée par le candidat
- Définition conjointe des modalités de l'accompagnement et contractualisation
- Réalisation du dossier de faisabilité et, si besoin, recherche d'organisme de formation

### 2- Accompagnement au dossier expérience\*

- Définition du planning et des modalités
- Contractualisation
- Identification et description des activités et compétences
- Lien entre les activités et compétences pertinentes en fonction du référentiel
- Identification des atouts et des points de vigilances
- Accompagnement à la rédaction des activités significatives (description, analyse..)

### 3- Préparation au passage de la certification\*

- Appropriation des attentes du jury
- Aide à la construction d'un argumentaire
- Mise en situation d'un oral blanc avec un professionnel

\***Etapes 2 & 3 allant jusqu'à 30h en individuel et/ou 20h en collectif**

### 4- Complément formatif (70h max)

- Selon les besoins identifiés, des modules de formation peuvent être mis en place

### 5- Entretien post-jury (1h)

- Définition d'un plan d'actions en lien avec les résultats de la certification

## LES POINTS FORTS DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Une équipe d'**Architectes-Accompagnateurs de Parcours** experts sur **l'approche par compétence** et formés à **l'analyse des référentiels métiers et certifications**

Un réseau d'entreprises et de professionnels

Nous sommes **centre d'examen de titres professionnels depuis plus de 10 ans** et proposons des titres professionnels reconnus par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

Notre positionnement géographique : présence sur **5 régions du Grand Ouest**



# ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos centres de formation sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite :

- Accueil adapté
- Circulation facilitée
- Plan d'accessibilité affiché sur site

## UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire ou le bénéficiaire concerné :

Possibilité de mobilisation des aides dans le cadre de Prestations de Compensation du Handicap ou des aides de l'AGEFIPH (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Possibilité d'aménager les horaires et le rythme de la formation, en fonction du format de la formation et des besoins

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran, logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, logiciel de reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, adaptateurs, etc.

Possibilité de solliciter une interface ou un interprète LSF

Possibilité d'adapter les supports de la formation (visuels adaptés, documents simplifiés)

## MODALITÉS DE FINANCEMENT POSSIBLES

### VAE Livret 2 : Préparer la validation

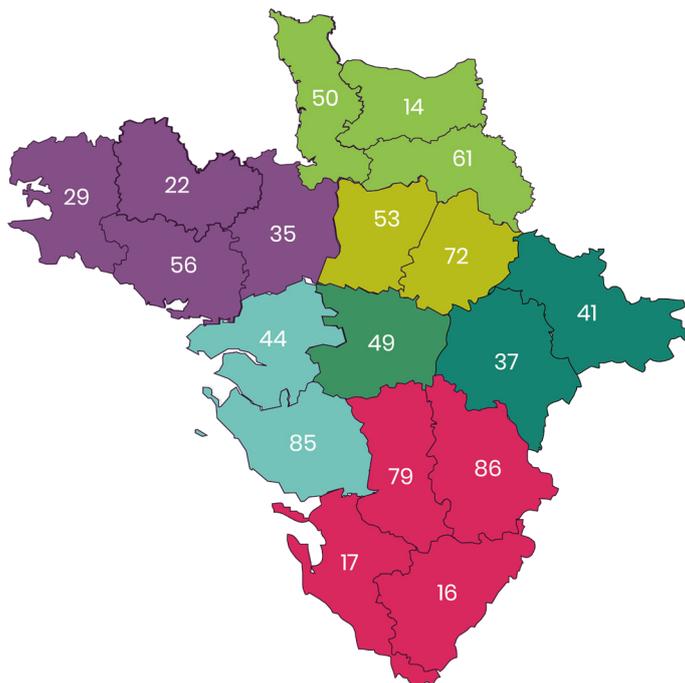
- Votre Compte Personnel de Formation (CPF)
- Votre employeur : dans le cadre du plan de développement des compétences
- Votre Opérateur de compétences (OPCO)
- Votre Conseil régional
- L'Aide de France Travail : si vous êtes demandeur d'emploi
- L'AGEFIPH : si vous êtes Travailleur Handicapé
- En autofinancement

### VAE : Nouvelle Génération

Prise en charge du coût de la VAE par l'OPCO de la Cohésion Sociale :



## NOTRE ZONE GÉOGRAPHIQUE



Pour tous renseignements, contactez-nous :



**02 49 09 14 59**

[candidat.rwo@retravailler.org](mailto:candidat.rwo@retravailler.org)

[www.retravailler-ouest.fr](http://www.retravailler-ouest.fr)